

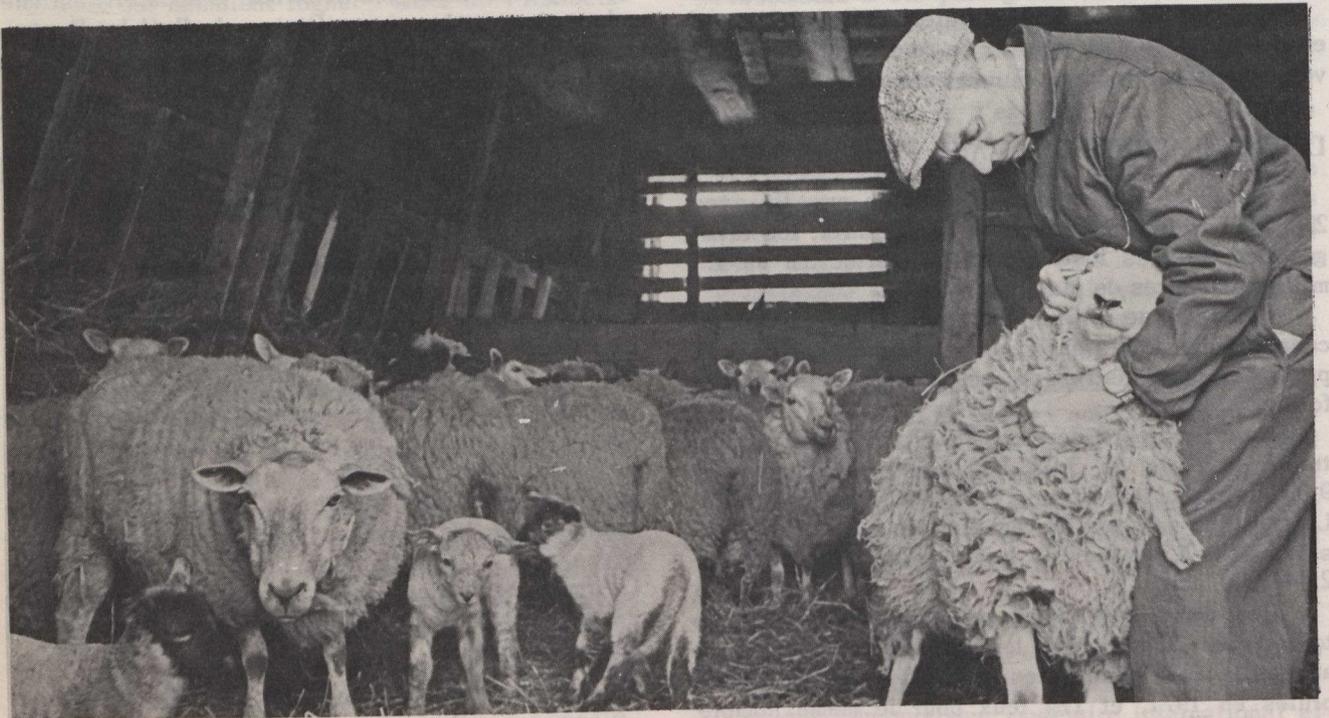
LE QUÉBEC A SON BERGER

Si l'agriculture moderne fait l'objet d'une industrialisation accrue au Québec, le secteur de l'élevage ovin, qui se développe dans plusieurs régions, n'y échappe pas et il exige désormais des spécialistes confirmés pour la surveillance des troupeaux.

C'est ainsi que l'Outaouais, où l'élevage du mouton connaît une croissance rapide, a la chance d'avoir dans ses "alpages" un berger de carrière, M. Gonzague de Mauraige, depuis plus de 40 ans dans la profession et seul technicien berger du Québec. Né dans le midi de la France, il est diplômé de la Bergerie nationale de Rambouillet. A l'âge de 18 ans, il émigre au Canada. Après quelques années passées au milieu des grands troupeaux de l'Ouest, M. de Mauraige arrive au Québec où il acquiert une ferme dans la région de Chicoutimi: 300 acres dont 150 en culture, ce qui lui permet d'élever des moutons et des bovins. Ses fils se désintéressant de l'exploitation, M. de Mauraige s'en départit et retourne sans hésitation à son premier métier: la sur-

veillance exclusive des troupeaux de moutons. Il passe 13 ans aux Stations de recherche agricole du Québec à Normandin (Lac-Saint-Jean) et à La Pocatière (Kamouraska). Il a la charge du troupeau expérimental, il conseille les éleveurs du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et il a la surveillance de plus de 20,000 bêtes. A l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, il dispense un enseignement complet sur la façon de réussir un élevage de moutons et de rendre vigoureux les agnelets, en même temps qu'il collabore à la rédaction d'une publication relative à l'élevage et à la gestion d'un troupeau.

Désormais dans l'Outaouais, M. de Mauraige assure la gestion et la surveillance technique nécessaire aux troupeaux du projet témoin d'élevage ovin; il a sous sa juridiction quelque 50 bergeries et au total, plus de 2,000 bêtes. Ces fonctions doivent amener M. de Mauraige à prouver la valeur du mouton comme base d'exploitation extensive en zone agricole marginale et à en démontrer le faible coût d'aménagement.



M. de Mauraige, dans l'une des bergeries de l'Outaouais.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS

L'ensemble du personnel enseignant et administratif des universités et collèges du Canada se compose de 61.8% de Canadiens dont la proportion peut varier de 50.5% en langues et en littérature, à 70.8% en sciences biologiques et à 88% en administration. Des citoyens des États-Unis détiennent 15.2% de

tous les postes, ceux de Grande-Bretagne 10.2%, ceux de France 2.9% et ceux des autres pays 10.2%. Les subventions et les sommes versées par l'administration publique fédérale à des fins scientifiques aux maisons d'enseignement et aux établissements à but non lucratif ont atteint 143.1 millions de dollars durant la présente année scolaire, comparativement à 25.9 millions en 1963-64.